

10. CENEAP, Niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie, Synthèse, 2006, <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/DevHum.pdf>.
11. Charmes J, « L'emploi informel : méthodes et mesures », Cahiers du GRATICE, 22, Université Paris 12, 2002.
12. Charmes J, Concepts, mesures et tendances, études du centre de développement, OCDE, 2009.
13. Charmes J, Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel, IRD, Paris, 2003.
14. CNES, Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel, Alger 1998.
15. Gherbi H, « Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia », Mondes en développement 2014/2 (n° 166), p. 45-58. DOI 10.3917/med.166.0045
16. Henni A, Ajustement, économie parallèle et contre-société, Naqd, 5, Alger, 1995.
17. Kucera D, Xenogiani. T, Les causes de la persistance de l'emploi informel, études du centre de développement, OCDE, 2009.
18. Lautier B, l'économie informelle dans le tiers monde, la découverte, 1994.
19. Mebtoul A, Quelle place pour l'entrepreneuriat féminin en Algérie ? <http://www.algeria.com/forums/womens-corner/28201-quelle-place-pour-l'entrepreneuriat-feminin-en-algerie.html>.
20. Morisson C et Mead D., 1996, Pour une nouvelle définition du secteur informel, Revue d'économie du développement, 3/1996,
21. Mourji F., 1998, Le développement des microentreprises en question, Fondation banque populaire pour la création d'entreprises
22. Mourji F., 2002, Le financement semi formel du secteur informel : Le microcrédit, une alternative à l'impasse ? Les Cahiers du GRATICE n°22, 2^{ème} semestre.
23. NU : Conseil économique et social, étude sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel en Afrique, Décembre 2007.
24. ONS, Collections Statistiques N° 172/2012, N° 671/2012.
25. ONS, Enquête sur l'emploi du temps, ENET, Algérie, 2012.
26. ONS, CS n°651, activité, emploi et chômage, 2012
27. ONS, CS n°671, activité, emploi et chômage, 2014
28. ONS, CS n°748, activité, emploi et chômage, Avril 2016
29. Les sites web :
30. ANSEJ : <http://www.ansej.org.dz>
31. ANGEM : <http://www.angem.dz>
32. CNAC : <http://www.cnac.dz>
33. ONS : <http://www.ons.dz>

d'ajustements structurels dans les pays en voie de développement. Le travail à domicile vient rappeler, à travers ses dimensions socio-anthropologiques, que l'état n'a pas le monopole sur l'organisation sociale. Le travail effectué par la femme au foyer peut être traité comme une réalité économique mais aussi comme une réalité socioculturelle. De ce fait, il est plus censé d'adapter la loi à la réalité que d'essayer de modifier les comportements. Cela suggère que soit adoptée vis à vis du secteur informel, une attitude plus positive, qui permettrait d'intégrer progressivement les activités de production de biens et de services qu'il comporte dans un cadre plus transparent à même d'identifier l'apport réel de ce type d'activité à l'économie nationale (CNES,1998). Il s'agit donc d'encourager les activités qui respectent certain critère en matière d'emploi et de production : allègement des charges sociales, amélioration des cadres de vie, aide publique au DVP, accord de crédit à taux réduit, exonération de taxe et allègement de l'impôt.

-Bibliographie :

1. Adair et Hamed, Micro-entreprises et micro-crédit au Maghreb, Journée de l'AFSE – L'économie du développement et de la transition CERDI –Clermont-Ferrand ,19 -20 Mai 2005.
2. Adair P, L'économie informelle, figures et discours, Anthropos, 1985.
3. Adair P, Une mise en perspective macroéconomique de l'économie domestique, Cahiers du GRATICE, n°18, 1^{er} Semestre 2000.
4. Aknine et Fereffra Y, Une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, Revue des Sciences Économiques et de Gestion N°14 (2014).
5. Bensidoun I, Souag A. Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être, Document de travail n166, juillet 2013.
6. BIT, 2003, *Rapport Général*, 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, 24 novembre-3 décembre, Bureau International du Travail, Genève.
7. Bodson P, politiques d'appui au secteur informel dans les pays en DVP, *Economica*, 1995.
8. Boughazi S, Cap sur le développement de la micro-finance en Algérie, S B Publié dans La Tribune, le 18 - 04 – 2011.
9. Bouyacoub F, « l'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, 1ere édition, 2000.

Alors que les personnes les plus jeunes ; déclarant exercer des activités à domicile d'une façon soit temporelle ou saisonnière ; considèrent le travail à la maison comme une phase d'attente précédant leur insertion dans le secteur formel.

-Le temps consacré à l'activité : il est de 21 à 50 heures par semaine, qui varie selon des périodes et des événements. Pour cela, le travailleur à domicile doit être d'une grande disponibilité pour faire face aux commandes en périodes spéciales. Même, si bosser pour des heures continues aura un impact négatif sur la santé et la qualité de vie (surtout avec l'âge). Mais, tout cela est relatif, par apport à la variété et la nature des activités.

Dans plusieurs cas, ce temps consacré au travail n'est pas réel, puisqu'il s'associe souvent chez les femmes aux charges domestiques non marchandes.

-Conclusion

La volonté de l'état Algérien de faire de la microentreprise un élément-clef du développement économique et social ; créatrice de richesses et pourvoyeuse d'emplois, par la mise en place de moyens et de dispositifs importants doit être doté par une réflexion menée sur la pertinence du développement d'une microfinance car les besoins des ménages en services financiers de proximité sont loin d'être couverts. On constate ainsi, l'inefficacité des aides publiques à créer cette classe d'entrepreneurs et ce tissu d'entreprises capables de créer de la valeur et de l'emploi tant espérés.

Les contraintes financières et environnementales entrave l'initiative entrepreneuriale chez les jeunes (surtout chez les femmes) et chaque retard dans la concrétisation des projets, renforce le poids du secteur informel à travers ses multiples facettes dont le travail à domicile qui pose déjà des problèmes, car imitateur et plus concurrentiel, permettant de pouvoir faire face à des crises résultantes des politiques

-Le Commerce : très varié¹, consiste à apporter des marchandises d'une manière souvent suspecte et de les vendre à des prix inférieurs aux prix du marché.

L'expansion de ces activités surtout dans le segment supérieur est due à son organisation qui se base essentiellement sur les réseaux familiaux et sociaux (même via internet). Munies de grand courage et de détermination, ces entrepreneurs développent des compétences relationnelles particulières, en élargissant leurs contacts bien au-delà des sphères familiales ou de voisinage, puisqu'ils traitent souvent avec les agents du secteur formel, en matière d'achat et approvisionnement en provenance du secteur industriel, commerçants ou marchés publics, ou de vente à des prix compétitifs pour des clients particuliers, boutiques ou entreprises. A noter que pour certaines personnes, déclarant même lorsqu'elles auront accumulé les capitaux requis, elles se cantonnent à la vente à domicile. Le travail à domicile pour ces entrepreneurs incarne une réussite pour s'affranchir des archaïsmes et autres pesanteurs sociales qui rendent leur émancipation malaisée surtout chez le sexe féminin.

-Description de l'activité :

Le travail à domicile est un moyen d'épanouissement personnel ; programmé et organisé d'une manière flexible, qui prend en compte les aspects de la vie familiale, tout en créant des relations socio-économiques, basées sur la confiance.

L'activité à domicile est permanente pour un nombre important de travailleurs (plus de 50%) pour les raisons suivantes :

- la flexibilité du travail, adapté aux aspects de la vie familiale.
- le revenu généré ; devenu indispensable.
- L'expansion du volume d'affaires.
- la forte demande sur le marché a favorisé une relation distincte avec les opérateurs du secteur formel.
- Le désir, l'épanouissement et l'affirmation de soi.
- Honorer le contrat moral auprès des clients (la bonne réputation).

¹ Bijoux, vêtements, chaussures, électroménagers, téléphones... .

-Segmentation (dualisme) du travail à domicile :

Graphique / la qualité des emplois formels et informels (Hussmanus,2005)



-Source (Kuccera, Xenogiani,2009)

Il existe un espace commun entre les deux secteurs (formel et informel) constituant le niveau du "Travail volontaire". Un concept dérivé des faits anthropologiques (Bodson, Fields,1995) relatives à la hétérogénéité des activités informelles et leurs relation (chevauchement) via le secteur formel et au désir de les

pratiquer; qui révèlent l'existence à la fois d'unités informelles indiquant la survie et la facilité d'accès (statiques) et d'entreprises caractérisées par une difficulté d'accès; pouvant évoluer ,générer des revenus et offrir des emplois permanents concurrentiels ;confirmant ainsi la distinction entre deux segments au sein du même secteur informel.

. Nature des activités :

On peut constater les types d'activités dominants suivants :

-Les services : divers et hétérogènes¹, qu'ils soient personnels ou pas, ils génèrent des revenus plus élevés pour certains, exigeant des qualifications techniques et un capital minimum.

-Travaux artisanaux : activités dites traditionnelles (transmission de parents aux enfants) ; constituent le prolongement d'un savoir-faire domestique et culturel spécifique surtout aux femmes, même si l'accès à ces métiers nécessite capital et qualification.

¹ Cuisine et gastronomie, coiffure et esthétique, baby-sitting, blanchisserie, diverses réparations, formation et enseignement, recherches et études, informatique et multimédia ..., et même la réalisation des œuvres d'art ...

-La deuxième catégorie : revenu (supérieur à deux fois le SNMG) compris entre moyen et élevé ; dépassant ainsi de loin le niveau moyen des salaires du secteur formel.

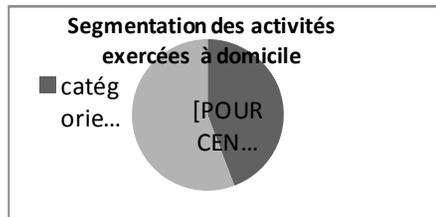
Ces activités (évolutives) ont un statut permanent, et un revenu leur permettant de répondre aux besoins de la famille ; pouvant parfois arriver jusqu'à un stade cumulatif concurrentiel face à celles du secteur structuré (Duperre,2000). Ainsi, nous parlons ici d'un point de développement qui ne doit pas dépasser un certain degré, évitant ainsi le risque de tomber à la merci des services de contrôle. Face aussi à la compétition du secteur formel conduisant à réduire les coûts de l'activité informelle, La logique du profit et l'accumulation ne peut pas se manifester dans ce cas, surtout si les biens et les services sont échangés au sein du marché. Une stratégie alternative (non économique) se distingue à travers les relations familiales, coutumières, religieuses et même politiques qui rendent le processus d'obtention du revenu seulement comme facteur servant une stratégie de survie.

La pauvreté donc, ne représente pas une constante spécifique à l'emploi informel. Il n'est pas surprenant qu'un certain nombre de personnes choisissent l'entrepreneuriat informel d'une façon volontaire (Fields, Duperre,2000), surtout pour le cas des employeurs (les modalités déterminants le salaire versé en pièces à leurs employés sont loin d'être transparentes en termes de valeur, stabilité et des conditions de sa réception). Ce choix délibéré (consolidé par ces revenus conséquents) est relatif, face à l'inexistence de tous types de protection ou de services sociaux.

paiement bancaires ; très contestées même au sein du secteur structuré. En revanche, le processus d'emprunt est parfois adopté, en particulier dans les périodes de fêtes et des jours fériés. Ils sont nombreux à bénéficier de ce crédit lorsqu'ils s'approvisionnent chez des fournisseurs formels que sur le marché parallèle (Hamed, 2004). Cela nécessite une certaine confiance, un intérêt commun et une connaissance de l'autre¹. La situation est similaire en termes d'encaissement, régie par cette confiance et cet intérêt mutuel client-vendeur (vente de grandes quantités – gagner des clients). De ce fait, ces micro unités accordent plus de crédit clients qu'elles ne bénéficient de crédit fournisseurs (Morrisson, 1995 ; Mourji, 1998); majoritairement chez les fournisseurs du secteurs formels. A noter que le Crédit fournisseur et les avances clients sont utilisés pour assurer l'exploitation tandis que d'autres types de financement informels sont destinés à la consommation.

. Logique du revenu et accumulation :

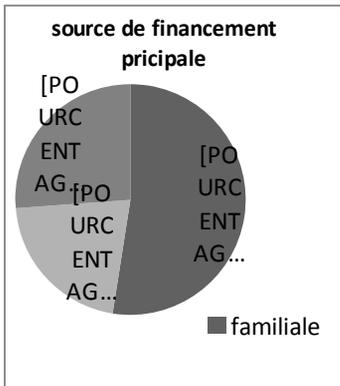
Les résultats ont montré deux catégories distinctes.



-La première catégorie : revenu (égal ou inférieur à deux fois le SNMG²) représentant les aspects de l'économie populaire dans ces pratiques circonstancielles conçues pour répondre aux besoins de base et assurer la survie ; caractérisé par un faible revenu qui peut acquérir un semblant de stabilité et de vie décente (subsistance), en l'absence du processus d'accumulation.

¹ Achat sans facturation ou de grandes quantités.

² SNMG 18000 Da



La plupart des activités ont été financées par des fonds personnels ou par des proches familiaux (74 %) en termes de subventions, prêts, participation et aussi sous forme de dons (héritage). Ce qui met en évidence certaines valeurs de confiance et de solidarité familiale, qui permettent d'acquiescer des prêts ou des

dons de père en fils d'une façon automatique (assistance lors d'une crise)¹ ; là où la logique de la production familiale domine sur celle de la croissance de l'entreprise individuelle. Des facteurs qui apparaissent déterminants dans ce processus de financement. L'épargne et la solidarité constituent le mode de financement adéquat, même si cela exige de la confiance et de l'entraide.

Si le démarrage de ces activités est (partiellement) assuré par l'épargne personnelle et les aides familiales, le financement du BFR et de la croissance pâtit de la segmentation du marché du crédit en provenance des tiers (26%). Alors que le financement bancaire, à travers les dispositifs d'emploi établis par l'état (ANSEJ, CNAC, ANGEM) est inexistant, malgré que les micro-crédits s'adressent aux petites bourses et aux personnes ne pouvant pas accéder aux circuits bancaires classiques en raison des taux d'intérêts. Le recours aux emprunts bancaires n'est pas une pratique courante² en l'absence de droits de propriété obligeant à rester dans le niveau de l'emploi informel (Kucera, 2009) surtout chez les femmes.

Dans un autre contexte, la quasi-totalité de ces entrepreneurs font leurs transactions en espèces. L'utilisation du liquide témoigne du manque de confiance en faveur des méthodes de

¹ La solidarité est un moyen de pallier des événements fâcheux, ou une crise conjoncturelle', (Lautier ,1994).

²En effet, seulement 3,3% des entreprises déclarent les emprunts bancaires comme principale source de leur financement (ONS,2012).

recensées se positionnent dans un espace non réglementé, ne respectant pas les obligations légales en matière de sécurité, impôt, comptabilité et droit du travail, conformément à la législation nationale et ont tendance à rester invisibles. En effet, l'enregistrement administratif d'une entreprise en Algérie passe par l'accomplissement d'une multitude de formalités¹(frais d'immatriculation au registre de commerce ; frais d'établissement des statuts de la société et les droits d'enregistrement, proportionnels au capital social²).

Cette catégorie se distingue aussi, par :

-La culture de l'évasion des prescriptions légales : Le manque d'intérêt consenti à l'égard de l'emploi formel se justifie par rapport au contrat social reliant les individus et l'état et qui se manifeste dans le respect des normes réglementaires en termes de quantité et qualité des services fournis par l'état en contrepartie de l'imposition ; ne peuvent pas être équilibrés dans la plupart des cas. D'autres facteurs Psychologiques ayant le plus grand impact sur l'accès au secteur informel (Fugazza et Jacques,2003) et peut refléter la même situation dite : volontaire.

-Le lieu de travail à domicile :(maison, appart, garage, cave, grenier, terrasse, jardin) mettant en vedette une certaine furtivité et un manque de conditions adéquates au travail.

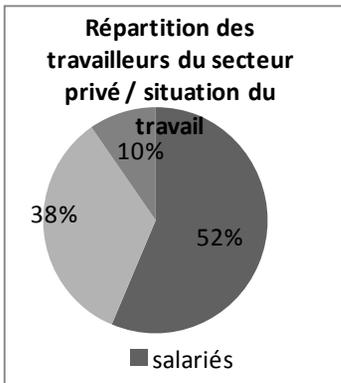
-l'absence de sécurité sociale : résultante de la complication des procédures, elle apparait surtout chez certains comme une option inutile. (L'emploi affilié en Algérie est de 63 % de l'emploi total en avril 2016, ONS).

. Financement et mode de transaction :

¹ Le dossier à fournir pour l'inscription de l'entreprise au registre de commerce comporte 8 documents dont l'obtention auprès des différents services administratifs nécessite plusieurs jours (24 jours).

² Dans le classement des pays en matière de « facilité de faire des affaires », qu'effectue la Banque mondiale chaque année, depuis 2004, l'Algérie occupe en 2008 la position 125 sur un total de 178 pays, loin derrière la Tunisie, classée au 88ème rang [Word Bank, 2008]

représentait les ratios d'exploitation totale en matière d'emploi, le secteur privé a pris de l'ampleur sur le marché de l'emploi en Algérie. Au niveau national, La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir la dominance du secteur privé chez les hommes, soit une part relative de 63,2% de l'emploi total en 2016 (ONS)¹. Alors que chez les femmes, le secteur étatique inspire toujours plus de confiance et moins de discrimination.



L'enquête a révélé l'existence de 617 personnes qui exercent dans le secteur privé. La répartition selon la situation du travail place la classe des salariés en première position (52 %) suivie par la catégorie des indépendants (38 %) puis celle des employeurs (10 %).

Même si le salariat représente la situation la plus dominante ; le travail indépendant n'est pas du tout négligeable puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à vouloir se lancer en affaires. Dans la catégorie (Indépendants/Employeurs), on a pu détecter 68 personnes appartenant au secteur informel ; exerçant une activité rémunérée à domicile, en majorité des femmes (61 femmes).

Ces micro-unités informelles se définissent comme des unités de production comprises dans le secteur institutionnel des ménages autant qu'entreprises individuelles, par les définitions et classifications figurant au système de la comptabilité nationale des Nations Unies(Charmes,2003). De type familial, on peut décrire la petite taille inférieure à un certain niveau d'emploi (UN,2007) (moins de 6 travailleurs), car ces unités fonctionnent dans un cadre restreint, ne faisant pas la distinction entre le travail et le capital comme facteurs de production. Pour des raisons pratiques, ces unités non

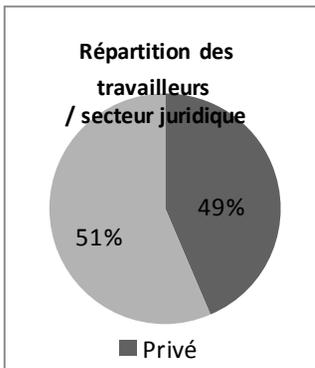
¹ ONS, Activité, emploi & chômage en avril 2016.CS n° 748.

2- Etude empirique (résultats de l'enquête)

Suite à l'adoption de la définition de 1993, les enquêtes auprès des ménages, ont été recommandées comme meilleur moyen pour appréhender le secteur informel (Charmes, 2003). Le principe de ces enquêtes repose sur la sélection d'un échantillon représentatif de ménages et, parmi ces ménages sélectionnés, sur l'identification des travailleurs indépendants et des employeurs qui, en fonction des critères de la nouvelle définition, appartiennent au secteur informel. Un questionnaire permettra l'identification des membres du ménage impliqués dans les activités du secteur informel.

Cette section a pour objet de présenter et d'analyser les premiers résultats d'une enquête menée auprès des ménages, dans les villes de Tlemcen et de Sidi bel abbés, auprès d'un échantillon de 805 ménages dans le but d'appréhender la réalité de la micro entreprise informelle ; (cas du travail à domicile) et de cerner ainsi ses principales caractéristiques ainsi que son poids relatif en termes d'emplois. Ce type d'enquête ; menée par voie d'interview facilite le contact avec les individus interrogés et permet une meilleure collecte des données notamment sur le travail à domicile. L'enquête a recensé 1261 personnes (de plus de 16 ans) déclarant travailler dans la période de l'étude (Fév/ mars 2015).

. Répartition par secteur juridique :



La répartition par secteur juridique¹ montre que près de 51% des personnes occupées enquêtées ont un emploi dans le secteur étatique. Même si le secteur public vient en première position, le privé s'impose avec un pourcentage important (49%). Car, à la différence des années 1970 et 1980, où le secteur public

travailleuses indépendantes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, dont 82% exercent à domicile (ONS, 2012) (Gherbi H ,2014).

¹ Tous les graphiques dans cette partie (enquête) sont de source propre.

sexes, qui exercent chez eux une activité rémunératrice, soit 181460 travailleurs en 1990(ONS,1999).

La croissance démographique faisant croître la catégorie active (48,5% de la population en 1996) et les transformations économiques et sociales résultantes de la crise économique de 1986 sont autant de facteurs qui ont contribué à un degré de chômage élevé et un faible pouvoir d'achat touchant ainsi un nombre important de la communauté. Au cours des années 90, le travail salarié féminin a connu une régression compensée par une évolution dans le secteur privé des ménages (Ravenel,1994), qui a apporté le nombre des travailleurs à domicile à 829000 personnes en 1994(CNP,1995). Les chiffres réels estimant les travailleurs à domicile sont plus élevés (Mahiou,2001), en raison des activités pratiquées ; hétérogènes (incalculables) souvent dispersées et marginales. Ce qui affecte directement les données liées au chômage et à la productivité du travail surtout chez la catégorie féminine (Ravenel,1994), car ce type de travail ressort comme une pratique quasi-totalement féminine, puisqu'il représente d'après l'ONS plus de 97% chez le sexe féminin.

Cette expansion souligne la flexibilité du secteur informel et l'étendue de son intégration dans le tissu économique et social en Algérie, en période de crise (PAS des années 90) et en les phases de croissance (années 2000), même si cette évolution varie d'un moment à autre.

Reste à signaler, l'absence de statistiques récentes concernant le travail à domicile en Algérie, bien que son évolution soit évidente dans le sillage de la crise induite par la chute des prix du pétrole actuellement, et par rapport à d'autres chiffres croissants¹ concernant la gent féminine en matière de chômage, sous-emploi, nombre des aides familiaux et de l'emploi informel² qui soutiennent l'idée de cette évolution du travail à domicile.

¹ Le sous-emploi (436.000 femmes en 2010), le nombre des aides familiaux (54000 femme en 2013-34000 femme en 2011). (ONS)

² L'emploi informel féminin est de 42,5% (hors agriculture) en 2012. Par ailleurs, cet emploi est représenté également par l'auto-emploi : 91,7% des

1-Cas du Travail à domicile :

. *Définition :*

« Le travail à domicile est une personne qui ne travaille pas en dehors de chez elle, mais qui exerce d'une façon personnelle une activité rémunératrice, lui permettant ainsi de disposer d'un revenu » (ONS,1989) (BIT,1995).

Le travailleur à domicile est dit « indépendant » s'il fixe son propre prix, commercialise son produit, trouve des débouchés divers et se procure lui-même les matières premières dont il a besoin. Même si dans la pratique, il est compliqué de faire la différence entre indépendant et salarié et cela provient de l'emploi ou non des auxiliaires pour l'exécution de l'ouvrage.

Le travail à domicile en Algérie à l'instar des autres pays en développement relève le plus souvent du secteur informel (Adair, hamed,2005) important et croissant¹, dès lors qu'il échappe à l'enregistrement statistique et comptable et n'est pas assujetti aux réglementations sociales et fiscales, et qui relève du secteur institutionnel des ménages au sens du Système de Comptabilité Nationale des Nations-Unies (SCN 1993).

. *Estimation :*

L'estimation du secteur informel en Algérie se résume dans les statistiques et les données qui se trouvent en grande partie incluses dans les résultats issus des enquêtes menées auprès des ménages lors des RGPH ou réalisée auprès des entreprises.

Le travailleur à domicile doit son existence statistique au RGPH de 1977 qui soulèvera la question des FPO. Alors que les enquêtes (MOD) qui ont suivi, ont recensé 66008 FPO en 1982,100000 en 1983 et 145000en 1989. L'introduction de nouvelles questions à l'intention des FPO et des chômeurs ont conduit à une terminologie qui se veut plus conforme à la réalité ; on passe alors des FPO aux travailleurs à domicile. A partir de 1989, les hommes travailleurs à domicile sont également enquêtés afin de couvrir les travailleurs des deux

¹ Secteur informel en Algérie :21,8% de l'emploi total non agricole durant la période 1975-1979, 25,6% en 1985-1989 et 41,3% durant la période 2000-2007 [Charmes, 2002 ; Jutting et Laiglesia, 2009].

Le secteur informel est constitué des unités économiques qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur institutionnel des ménages, qui ne tiennent pas une comptabilité complète et dont la personnalité juridique est confondue avec celle des ménages dont elles dépendent et qui ne sont pas enregistrées. Ainsi, seront considérées comme relevant du secteur informel, les entreprises répondant, de façon séparée ou combinée, aux trois critères (Morrisson, 1995) :

- la taille : comprend uniquement des indépendants ou des microentreprises de moins de dix actifs.
- l'informalité juridique : il s'agirait seulement d'entreprises non recensées et qui ne respectent pas les obligations légales en matière de sécurité, impôt, comptabilité, droit du travail.
- la faible intensité capitalistique : (le capital matériel par actif et le capital humain par actif est toujours faible, voire insignifiant).

Cette définition exclut de son champ les activités relevant de l'économie souterraine, les activités agricoles ainsi que la production non marchande production domestique. Reste à signaler que si la frontière est suffisamment nette entre l'économie informelle et l'économie illégale, elle l'est, en revanche, beaucoup moins entre cette dernière et l'économie souterraine. En outre, il est difficile de faire la part des choses entre la production domestique destinée à l'autoconsommation et celle destinée à la vente (Adair, 2002). Hors agriculture, les travailleurs algériens sont désormais plus nombreux à occuper un emploi informel qu'un emploi public. L'emploi formel privé occupe, quant à lui, une place relativement faible et ne progresse guère (I. Bensidoun, A. Souag.2013). On assiste aussi à une multiplication des emplois précaires, qui illustre la difficulté des dispositifs mis en place pour limiter le chômage à déboucher sur des emplois permanents dans un contexte où l'activité économique reste dominée par la rente pétrolière.

nécessitant des procédures impliquant plusieurs intervenants¹. Les contraintes financières et environnementales produisent une instabilité du climat des affaires² qui entrave l'action entrepreneuriale en général (OCDE,2014)³, en termes de prise de décisions, taille de l'entreprise et choix limité de secteurs d'activité.

Dans un autre contexte, on y trouve d'autres types d'obstacles liés typiquement cette fois-ci au genre féminin. Bien qu'une évolution sensible soit intervenue dans tous les domaines, notamment sur le plan légal et celui des libertés individuelles, permettant l'accès des femmes au marché du travail, certaines inégalités structurelles contribuent au maintien d'un climat de monopole masculin ; les barrières socioculturelles, les préjugés, le poids des stéréotypes et Les charges domestiques et responsabilités familiales entravent malheureusement la femme algérienne à être entrepreneure.

II -La microentreprise et secteur informel

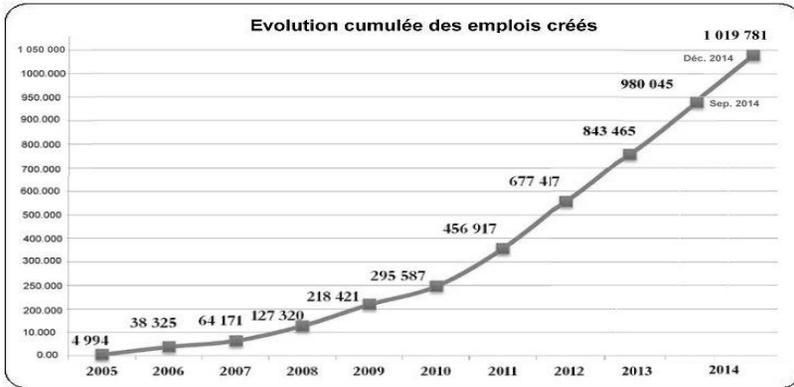
Dès sa découverte par Keith Hart [1972] au Ghana, le concept de « secteur informel » faisait allusion aux opportunités de revenus informels alors que le BIT se référait dès l'origine aux entreprises informelles. De l'ensemble des approches proposées pour appréhender le secteur informel en Algérie, seule cette approche élaborée par la résolution de la 15ème conférence internationale des statisticiens de travail du BIT en 1993 (ILO, 1993) propose une définition consensuelle et opérationnelle du secteur informel et permet dans une certaine mesure de cerner et de quantifier le phénomène (Adair P, Bellachey, 2012).

¹ 14 procédures impliquant : administration fiscale, cnrc, notaire, casinos, cnac, tribunal..., dure 24 jours et coûte 13.2% du revenu annuel par habitant. le capital minimum exigé pour la création de l'entreprise est également élevé et représente 45.2% du revenu annuel par habitant [World Bank, 2008].

² En 2014 l'Algérie classée : 'doing business' (153eme place), 'l'enregistrement foncier' (176eme place), 'le paiement des taxes et impôts' (174eme place), 'la création d'entreprises' (164eme place) ...

³(Le taux de création de SARL (pour 1000 habitants) est le plus bas dans la région Afrique du nord et moyen orient ;0.5 en 2012).

permis la création de plus d'un million d'emplois.



Source : Angem, 2015

L'ANGEM avait accompagné 117 000 bénéficiaires du micro-crédit en 2014, dont une majorité de femmes au foyer, assure également un accompagnement en matière de formation et d'encadrement. Suivant les données ANGEM de 2014, on constate que le financement touche les tranches d'âge jeunes 18 - 29 ans et 30 - 39 ans (37,67% et 31,64%) renvoyés en majorité du système scolaire(niveau moyen 49,78%). A noter aussi, la part importante des bénéficiaires ne possédant aucun niveau d'instruction (16,79%) et en parallèle, le faible pourcentage des universitaires impliqués dans ce mode de financement (4,37%). Ce qui soulève plusieurs questions en matière du savoir-faire quant à la gestion et la finalité de ces microentreprises.

-Obstacles et carences :

En dépit des efforts engagés par l'Etat pour promouvoir L'entrepreneuriat en Algérie et des mesures de simplification (sur le plan fiscal) mises en œuvre depuis 2007, le cadre réglementaire et institutionnel lié à la création et au fonctionnement des entreprises privées demeure fortement contraignant. L'application sur le terrain est insoutenable et manque de rigueur, à voir les potentialités humaines et les moyens déployés dans ce domaine.¹ Le processus de création d'une entreprise est à la fois lourd, long et coûteux ;

¹ Les résultats d'une étude sur la création d'entreprises dirigées par des femmes en Algérie lancée en 2012, qui consiste à diagnostiquer et à évaluer la situation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie,

sauf la revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 5 millions de dinars.

- Selon l'ONS : 83,2% des entreprises employant entre 50 et 249 salariés ont bénéficié des aides de ces dispositifs. Ce qui a ramené le nombre des PME algériennes à 618 515 unités en 2010, en hausse de 28 000 unités par rapport à 2009. Ces PME emploient 1,6 million de travailleurs et représentent 94% du tissu national des entreprises ; 52% du total de la production du secteur privé hors hydrocarbures et près de 35% de la valeur ajoutée de l'économie algérienne (Boughazi S,2011).

Malheureusement en Algérie, bien qu'opérationnels pour les PME, les TPE ne bénéficient pas de mécanismes de financement appropriés. Afin de développer ce créneau, les responsables du secteur ont annoncé la mise en place d'une stratégie visant le développement de la microfinance mise en œuvre, en 2003, d'un dispositif de microcrédit (ANGEM).

ANGEM : vise le financement de la création d'activités et le financement d'activités à domicile, pour favoriser les artisans et l'auto-emploi, notamment des femmes et des jeunes. Cela permettra d'accorder des crédits aux très petites et petites entreprises (TPE) et aux PME, mais également de les accompagner durant leur développement.

Crédit ANGEM Le Micro Crédit est un prêt remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans), destiné pour les projets et les activités commerciales dont le coût ne saurait dépasser 1.000.000 DA, permettant l'achat d'un petit équipement et matières premières de démarrage et à couvrir également les frais nécessaires au démarrage d'une activité ou un métier. Il est destiné pour les citoyens sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers et les femmes au foyer.

Source : ANGEM,2015

Depuis sa création en 2004, l'Agence nationale de gestion du micro crédit a attribué plus de 670 000 micro-crédits et a

La mise en œuvre de la politique des PME/TPE est déléguée à un certain nombre d'organismes gouvernementaux. Les plus pertinents sont :

-**ANDI** : créée en 2001 (a remplacé l'APSI 1993) , destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US (Aknine, Ferfra,2014).Ce dispositif gère un certain nombre d'établissements offrant des incitations fiscales à l'appui de projets d'investissement visant à la prise de participation dans des PME locales et à des lignes de financement de crédit-bail.

-**ANDPME** : (avec un budget 386 milliards de dinars) chargée en 2010 de la mise en œuvre d'un programme national de mise à niveau de 20000 PME à l'horizon 2014.Toutefois la mise en œuvre de ce programme semble être en net retard.

- D'autres dispositifs s'inscrivent dans la création d'entreprises et d'emplois. Ces organismes se basent sur l'allégement fiscal et le financement direct de l'entreprise créée :

-**ANSEJ** : mis en place dès 1997, intervient dans le soutien, la création et le financement des microentreprises destinés aux jeunes promoteurs dont la tranche d'âge est 19-40ans, pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions de dinars. L'ANSEJ accorde des prêts non rémunérés aux diplômés de la formation professionnelle pour l'acquisition de véhicules ateliers et aux diplômés universitaires. Un prêt non rémunéré octroyé par l'ANSEJ est modulé selon le niveau de financement. Bonification des taux d'intérêt bancaires à raison de 50 % en zones normales et 75 % en zones spécifiques.

Entre 1997 et 2012, l'ANSEJ a financé 223437 projets pour 564721 emploi créés ; bien en- dessous du nombre d'emploi prévus pour ces projets financés (taux de représentativité féminine 10 %) (OCDE,2014).

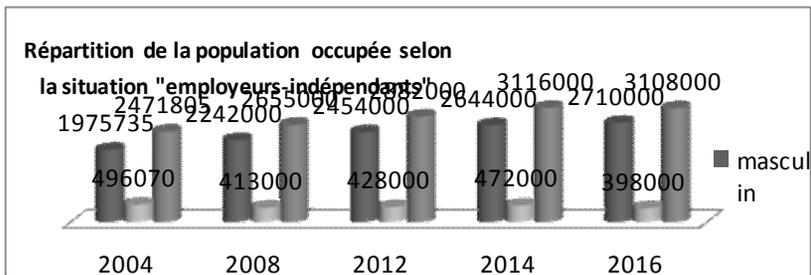
-**CNAC** : initialement créée dans le cadre de lutte contre le chômage et la précarité ; se transforma en 2004 en dispositif œuvrant en entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie. Ce dispositif vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 50 ans (taux de représentativité féminine 10 %)(OCDE,2014), qui investissent dans des activités industrielles /ou de services,

privé n'absorbe que 36,3% des femmes de l'emploi total. Alors, que le salariat continue à constituer la forme d'emploi dominante auprès des femmes, puisqu'il atteint 78,0% (en majorité dans le secteur public) contre 67,8% chez les hommes (ONS, 2016).

Du côté de l'ONS toujours, on relève une progression en volume de l'auto-emploi, avec une hausse de 636195 employeurs et indépendants depuis 2004 à avril 2016. Mais, la répartition selon le sexe fait savoir que cette évolution a affecté principalement les

hommes, alors que la part féminine a connu une quasi-stagnation au cours de cette même période. Même si certaines enquêtes¹

(Mebtoul,2010) révèlent une baisse du nombre des salariées et une augmentation de la catégorie : employeuses/indépendantes.



Source propre sur la base de données ONS

Dans le même contexte, L'économie algérienne a enregistré une légère expansion de l'activité de crédit entre 2008 et 2012 par le biais des banques publiques. Mais, La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets, ont conduit les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat.

-Dispositifs de soutien et de financement des PME :

¹ Enquête réalisée en 2009 par (AFCARE) et (AME), en collaboration avec l'Agence allemande GTZ.

- offrir de nouvelles opportunités au redéploiement des activités du secteur bancaire.
- former l'entrepreneur et l'amener à intégrer le risque.
- satisfaire les besoins par l'augmentation et la diversification de la production.
- améliorer le nombre et la qualité des opérateurs économiques.
- développer et améliorer le secteur privé.
- inciter à la normalisation des activités en offrant des avantages pouvant désintéresser les agents des activités informelles.
- participer à favoriser la réinsertion des jeunes dans la société.

2- la position de la microentreprise en Algérie :

-Approche du secteur privé en Algérie :

Après une période marquée par l'économie planifiée, l'Algérie a connu à partir des années 90 un changement positif envers le secteur privé ; concernant le climat des affaires d'où le taux d'entrepreneuriat apparaît en nette croissance¹. La valeur ajoutée du secteur privé dégagée en 1994 représentait 46.5% du total national et plus de 50% en 1998 (Gharbi, 2011). Alors, le développement de ce secteur devint l'un des priorités des gouvernements successifs qui s'efforcent à faire face aux défis réglementaires, judiciaires, affectant ainsi un marché de travail dysfonctionné et un marché financier peu développé ; en déployant une politique proactive en faveur des PME afin de renforcer les capacités du privé à générer de la valeur ajoutée et créer des emplois. Cela a permis au nombre d'entreprises privées de passer de 156591 en 1999 à 309578 entreprises en 2008, avec une contribution importante dans la valeur ajoutée (92% en 2009). Certes, le secteur privé a gagné du terrain par rapport au secteur public puisqu'il a atteint les 58.1% en avril 2016, mais en ce sens, la ventilation selon le secteur juridique fait ressortir d'importantes disparités selon le sexe ; le secteur

¹ Loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui ouvre le champ à l'initiative privée.

I - Aperçu sur l'entrepreneuriat en Algérie

1-Conception et généralités :

-Définition de la microentreprise :

La microentreprise a été mise sur pied afin de pouvoir répondre aux aspirations des éléments les plus attractifs et les plus dynamiques de la jeunesse en chômage. Cette petite unité économique créée par une personne physique voulant investir dans la production de biens et services marchands afin de générer des bénéfices est caractérisée par (F.Boyacoub ,2000) :

- une flexibilité qui lui permet de s'accommoder et de s'adapter à tous les particularismes locaux et toutes les conjonctures, son implantation, son déplacement, et sa transformation.

-la microentreprise constituée à partir d'une idée de projet mûrie par un entrepreneur potentiel qui affiche une réelle volonté de réussite et qui n'hésite pas à le prouver en investissant une part de son patrimoine financier, foncier, immobilier et technique.

-la microentreprise à des contours juridiques et organisationnels et un mode de fonctionnement qui va faciliter son émergence et son développement dans l'économie de marché.

-Les objectifs des microentreprises :

Les microentreprises ont des objectifs d'ordre économiques et sociaux, qu'elles soient *individuelles* (propriété d'une personne physique) ou *sociétaires* (constituées de plusieurs personnes)¹ :

- *Société en nom collectifs* (à responsabilité illimitée).
- *Société en commandité simple*(commerciale de nature hybride)
- *Société à responsabilité limitée* (à vocation commerciale).
- *Société par action* (légalement distincte de ses actionnaires).

Ces unités doivent être en mesure de : (F. Boyacoub,2000) :

- générer un nombre important d'emplois directs et indirects.

¹ Formes juridiques

avec des activités à domicile considérées de nos jours comme un patrimoine artisanal cantonné généralement dans l'informalité.

Dans ce sens, notre contribution dont l'objectif est de décrire et analyser la position de la microentreprise en Algérie, se veut enrichir les études sur ce thème, en se basant sur l'appréciation de la contribution socioéconomique des activités à domicile à travers l'étude de la notion d'entrepreneuriat dans sa sphère informelle.

Notre contribution consiste à répondre aux questions suivantes :

- comment la politique publique impacte-t-elle l'emploi et l'entrepreneuriat ? - Qu'est-ce qu'il fait que le nombre des microentreprises en Algérie soit aussi discret ? - Quel est le profil de ces micro-unités informelles créées à domicile ?

Le but de notre étude est de cerner l'autre profil de l'entrepreneur Algérien- Contribuer à faire évaluer la réflexion sur le processus entrepreneurial en Algérie -Evaluer l'implication des dispositifs étatiques en matière de création des microentreprises -Comprendre les facteurs socioculturels et environnementaux qui peuvent intervenir dans une prise de décision.

Dans la première partie de cette étude, nous tentons de mettre le point sur l'état sur la microentreprise algérienne, en interprétant le rôle des dispositifs de soutien étatiques mis en place et en dévoilant certaines carences et contraintes aboutissant à changer le cap des microentreprises vers l'informalité totale ou partielle.

Alors que dans la seconde partie, l'unité informelle a fait l'objet d'une enquête réalisée dans deux villes de l'ouest algérien. La recherche mis en évidence le repli d'une catégorie d'entrepreneurs vers le secteur informel, opérant leur activité depuis leur domicile.

-Mots-clés : Entrepreneuriat - Politique publique-Obstacles- Secteur informel - Travail à domicile.

-Introduction

Entraîné dans le monde socialiste, l'Algérie a opté pour une grande masse salariale dans un secteur public dominant, dont l'état est considéré comme l'unique décideur. Les rentes pétrolières ont contribué au prolongement d'une stabilité économique précaire.

En 1986, cette situation a été interrompue par la chute des prix des hydrocarbures entraînant le pays dans une crise économique caractérisée par une dette extérieure importante, une inflation flagrante et un secteur public déficitaire. Cette crise multiforme a enfoncé la politique économique dans une logique de plus en plus libérale. L'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises. L'aisance financière des années 2000 a donné les moyens nécessaires pour y revenir à la scène économique au pouvoir public ;en soutenant l'investissement mis en place et qui servira à créer une classe d'entrepreneurs capables de créer la richesse et l'emploi. Suivant cette logique, les lois ont subi des modifications, des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat ont été mis en place afin de pouvoir répondre aux ambitions des jeunes chômeurs. Juste que ces mesures relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. C'est d'ailleurs, dans ce contexte que le nombre des microentreprises en Algérie reste toujours insuffisant, même si cela est loin de représenter la réalité, sachant qu'un nombre considérable d'entrepreneurs exercent dans l'informel. L'aspect informel se présente comme un substitut temporel qui répond à des pratiques sociales exercées par ces exclus de la sphère administrée [Henni, 1994].

Les études consacrées à cette catégorie qui exerce dans le secteur informel à domicile sont plutôt rares, particulièrement en Algérie, malgré que ces personnes moins reconnues ; participaient depuis toujours aux fonctions socio-économiques

La microentreprise et secteur informel en Algérie (Cas du travail à domicile)

ملخص

تقدم هذه المقالة ملخص بحث حول المؤسسات المصغرة في الجزائر، يعمل على الكشف عن بعض النقائص التي تسببت في عدم تطور القطاع الخاص؛ باعتباره مولدا للقيمة المضافة وخالقا لفرص العمل. وكانت المؤسسة المصغرة غير الرسمية موضوع دراسة استقصائية أجريت في مدينتين في غرب الجزائر، أظهرت تراجع طبقة هامة من المقاولين نحو القطاع غير الرسمي، من خلال ممارسة نشاطاتهم المتنوعة داخل منازلهم. الامر الذي قد يبرز نوعا من مقاومة التأثيرات التنظيمية والسياسية ولكن أيضا قد يشكل حالة تكيف مع البيئة الاجتماعية والثقافية السائدة. وعليه، تسعى الدراسة إلى التعرف على المؤسسات المصغرة في الجزائر من خلال ابراز خصائصها ومقوماتها الأساسية والدور الاجتماعي الذي تلعبه حاليا.

-الكلمات المفتاحية

المؤسسة المصغرة- السياسة العمومية -الحواجز - القطاع غير الرسمي-العمل المنزلي

-Résumé

Cet article présente une synthèse des travaux sur les microentreprises en Algérie, dévoilant certaines carences contribuant au non développement du secteur privé ; autant que générateur de la valeur ajoutée et créateur d'emplois. L'unité informelle a fait l'objet d'une enquête réalisée dans deux villes de l'ouest algérien. La recherche mis en évidence le repli d'une catégorie d'entrepreneurs vers le secteur informel, opérant leur activité depuis leur domicile. Cela mentionne majoritairement une résistance aux impacts réglementaires et politiques mais surtout une adaptation à l'environnement social et culturel.

L'étude s'efforce à identifier la microentreprise en Algérie par rapport à ses principaux aspects ; notamment celui du rôle social qu'elle implique.

La microentreprise et secteur informel en Algérie (Cas du travail à domicile)

Date de réception 31/10/2016

Date d'acceptation 06/06/2017

Attar Abdelhafid

Membre labo MIM

FSECG-Université Sidi Bel Abbés - Algérie.

hafidattar@yahoo.fr